

Maxime Saada : « Il serait légitime, rationnel et possible de quitter la TNT ».

Cette audition s'inscrivait dans le cadre de l'appel aux candidatures prévu par la décision n° 2020-207 du 26 février 2020 modifiée pour l'édition d'un service de télévision à vocation nationale, diffusé sous condition d'accès par voie hertzienne terrestre et en haute définition. Dans le cadre du dossier que NPA Conseil consacre à la télévision payante cette semaine, nous livrons le compte rendu de cette audition dans sa quasi-intégralité.

Veillez utiliser le formulaire pour vous connecter

Vous souhaitez être abonné ? envoyez nous un email

Vous avez oublié votre mot de passe ?

Se connecter